



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



CUBA

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport en cours de validité.**
- **Visa de tourisme obligatoire** à obtenir impérativement avant le départ.

Cette demande de visa doit se faire en ligne à plus de 7 jours du départ, à l'adresse suivante : <https://evisacuba.cu/en/inicio> .

Le visa a une durée de validité de 90 jours (une entrée). Son coût est actuellement de 22€ par personne et le paiement se fait par virement bancaire ou par chèque certifié.

Pour les personnes ayant réservé un package TUI :

-Pour toutes les arrivées jusqu'au 30/06/25, la carte de tourisme est incluse et valable pour un séjour de 30 jours. Cette carte fait office de Visa pour toute entrée sur le territoire cubain. Elle vous sera envoyée directement et devra être présentée à votre arrivée à Cuba.

-Pour toutes les arrivées à compter du 01/07/25, la carte de tourisme ne sera plus acceptée et vous devrez être en possession du visa de tourisme pour entrer sur le territoire Cubain.

- **Un formulaire digital** doit être rempli dans les 7 jours précédant l'arrivée à Cuba. Il peut être présenté sous format digital, mais son impression peut faire gagner du temps à l'arrivée.
- **Justificatif nominatif de souscription d'assurance assistance/rapatriement** obligatoire.

⚠ Les voyageurs qui se sont rendus à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ou qui désirent y voyager avant un séjour aux Etats-Unis ne peuvent pas bénéficier du régime de l'ESTA et doivent obligatoirement faire une demande de visa auprès d'un consulat américain avant d'entreprendre un voyage aux Etats-Unis, et ce, même s'ils bénéficient d'un ESTA précédemment approuvé, sous peine de voir celui-ci annulé par les agents de la police aux frontières (Customs and Border Protection) lors de l'entrée sur le sol américain, ou de faire l'objet une décision de refus d'embarquement. Pour plus d'informations (en anglais), consulter la FAQ sur le site de l'agence fédérale Customs and Border Protection.

- **Les mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

USAGES & TRADITION

Chaque pays a ses subtilités. Vous trouverez [ICI](#) des informations souvent implicites mais bien utiles pour voyager en toute sérénité et éviter les impairs.

*Toutes ces informations sont valables pour les ressortissants français et sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations merci de vous référer aux formalités de chacune d'entre elle. Compte-tenu de l'évolution rapide de la situation épidémiologique dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères jusqu'au jour de votre départ.

Date de la dernière mise à jour : 06/02/2025TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : iStockphoto.com

